

Alors qu’il était engagé dans l’opération Serval, le caporal Thomas Guillebault, du Commando Parachutiste de l’Air n°20 (CPA 20), de la base aérienne 102 de Dijon, est décédé, le 26 décembre 2013, à la suite d’un tir accidentel déclenché par un soldat français dans l’après-midi, à Niamey au Niger. Cet accident s’est déroulé dans l’emprise du détachement français, sur la base aérienne 101. Après avoir reçu les premiers soins sur le lieu de l’accident, il a été immédiatement transporté vers une structure médicale civile à Niamey. Il est décédé des suites de ses blessures.

Né le 12 juin 1992 à Tourcoing (59), Thomas Guillebault, est rentré dans l’armée de l’air le 8 mars 2011. Ses qualités naturelles lui permettent d’intégrer directement la filière des commandos parachutistes. Après ses stages d’initiation qu’il réussit brillamment, il rejoint le Commando Parachutiste n°20 en août 2012.

Estimé de sa hiérarchie car remplissant parfaitement les missions qui lui étaient confiées, il participe notamment à une opération au Tchad de février à juin 2013. Caporal depuis le 1<sup>er</sup> avril de cette année, il avait été envoyé depuis septembre 2013 au Niger pour assurer la protection du dispositif français agissant dans le cadre de l’opération Serval. C’est au cours de cette opération qu’il a trouvé la mort à la suite d’un tir accidentel.

Il était titulaire de la médaille d’outre-mer avec agrafe Tchad. Il était célibataire sans enfant.

Le Caporal-chef Guillebault a reçu à titre posthume la médaille militaire. Il a été cité à l’ordre de l’armée aérienne : « [...] *s’est distingué, dès le début de son mandat, par ses excellentes capacités professionnelles mises en œuvre dans sa mission de protection du site.* » Une citation qui comporte la croix de la valeur militaire avec palme de bronze.

Une pensée pour lui, sa famille, ses proches et ses frères d’armes.